

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020



**Liste conduite par
Boris BATAÏS**

TRÉLAZÉEN.NE.S, *agissons ensemble !*

**Rassemblement d'organisations de gauche,
écologistes et de forces citoyennes**

Le projet



t.agissonsensemble@protonmail.com



Madame, Monsieur,

Les 15 et 22 mars prochains, en élisant vos représentants au conseil municipal, **vous déciderez de l'avenir de Trélazé**. Vous choisirez l'équipe la plus à même de répondre à vos préoccupations quotidiennes.

La « Ville-événement » portée par Marc Goua et la majorité sortante est **un véritable gouffre financier**. Cette stratégie de communication englutit en effet des moyens considérables

au détriment de services utiles aux habitants. Basée sur la concurrence avec les autres communes de l'agglomération, elle pousse à **une fuite en avant avec laquelle il faut rompre**. Il est urgent de changer de logiciel et, pour ce qui est des relations avec les communes voisines, de passer en mode « coopération ».

Le choix est simple :

- soit vous autoriserez la poursuite de cette dérive financière,
- soit vous porterez notre équipe à la direction de la ville pour recentrer ses finances sur le développement des services et des actions répondant aux besoins de la population.

La dynamique créée par le rassemblement de « La Gauche Trélazéenne » et « Trélazé Citoyens Solidaires », a permis de réunir sur la liste « **Trélazéen-ne-s, Agissons Ensemble !** » **une équipe déterminée à construire, avec vous, la ville de demain**.

Nous sommes prêts à assumer les responsabilités municipales sur les bases d'un programme innovant pour un développement durable et humain de notre ville.

Notre liste, riche en expériences humaines, porte des valeurs de justice, de solidarité, de liberté, d'égalité, de progrès social, de citoyenneté et d'humanisme.

Elle témoigne aussi de **la réussite d'une démarche qui fait confiance à l'intelligence collective**. Depuis des mois, nous avons mis en place un riche travail participatif. Lors de réunions publiques ou de commissions thématiques, chacun des participants a pu apporter ses compétences, ses analyses et ses propositions.

Il s'agit donc d'un projet :

- démocratique, dynamique et cohérent que nous voulons mettre en œuvre avec vous.
- citoyen, social et écologique pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.
- responsable, concret et efficace afin d'améliorer notre vie au quotidien.

Nous sommes tous concernés par l'avenir de Trélazé. **Développer une démocratie vivante** sur la commune est une exigence pour le prochain mandat. Nous agissons donc en nous appuyant sur un fonctionnement municipal rénové, basé sur le réveil de la démocratie locale et sur le respect du tissu associatif.

Nous voulons une ville émancipatrice pour aujourd'hui et pour demain. Le développement d'**une politique ambitieuse pour notre jeunesse** est donc une priorité.

Chacun doit pouvoir se réaliser pleinement, individuellement et collectivement. Cela implique des politiques volontaristes dans les domaines aussi variés que **la solidarité, la santé, le social, l'économie et l'emploi**.

Bien vivre ensemble impose aussi de développer **un autre type d'urbanisme et une véritable transition écologique** à l'échelle communale.

Cela passe enfin par une **redéfinition de la politique culturelle** de la ville, la **conciliation de toutes les pratiques sportives ou de loisirs**.

Venez échanger sur notre projet qui sera présenté lors des **réunions publiques entre le 2 et le 18 mars**.

Trélazéennes, Trélazéens, agissons ensemble pour renouveler notre ville et y créer les conditions du bien vivre pour tous.

Boris BATAIS
(La Gauche Trélazéenne)

Françoise FRAMERY
(Trélazé Citoyens Solidaires)



POUR UNE DÉMOCRATIE VIVANTE !

Aujourd'hui les citoyens ne se contentent plus de discours et la participation citoyenne ne doit pas être un nouveau gadget.

Faire vivre la démocratie, c'est permettre à chacun de s'exprimer, de participer à sa mesure à la construction des décisions pour la collectivité. C'est dans cette dynamique que notre projet a été élaboré, à partir de réunions publiques ouvertes à tous et de nos expériences variées (engagements associatifs, mandats d'élus, etc.).

Pour insuffler cette nouvelle pratique au sein du conseil municipal, nous avons défini ensemble un **cadre pour animer une véritable vie démocratique.**



Aline VILLIERE

Nous sommes animés de valeurs fortes que nous allons mettre en pratique.

- La **démocratie** sera **représentative et participative** grâce à l'association des citoyens aux projets municipaux tout au long du mandat.
- **Les élus ne doivent pas être des professionnels de la politique mais des citoyens engagés**, déterminés à travailler avec les citoyens et les techniciens pour assurer leurs missions.
- La **transparence** sera assurée en facilitant l'accès de tous aux informations et par l'annonce des débats publics, des espaces participatifs, des appels à projets et des décisions.
- A l'opposé de la stratégie de compétition entre les communes, nous développerons des **coopérations** avec les communes voisines pour mieux répondre aux problématiques locales.
- L'**équité** sera garantie au sein du conseil municipal par un traitement égal des femmes et des hommes, par un fonctionnement régulier et transparent des commissions municipales et par l'information et le respect des espaces d'expression des élus de l'opposition.

Les élus s'engageront pour la participation citoyenne.

- Une **charte de la démocratie vivante** sera votée dès le début du mandat. Un adjoint et un conseiller délégué veilleront à sa mise en œuvre, aidés d'une équipe technique et d'un budget participatif.
- Avec leur soutien, le maire, ses adjoints et les conseillers délégués animeront le lien avec les citoyens et les associations, dans les quartiers et au sein des **commissions extra-municipales**. Ces dernières seront mises en place par domaines ou thématiques (sport, culture, urbanisme, jeunesse, etc.) pour rapprocher les décisions des besoins constatés. Les grands projets d'aménagement (ex. : Porée-Napoléon) feront aussi l'objet d'une telle commission extra-municipale préalable réunissant élus, techniciens, experts, citoyens, associations, etc.
- Chaque élu facilitera aussi la participation en écoutant et en transmettant au conseil municipal les informations et les projets des habitants et des associations. Il associera aussi à sa réflexion ceux qui seront concernés par les projets qu'il portera.
- Des **appels à projets et à participation** pour différents sujets mis à l'étude seront lancés en amont des décisions importantes.
- Les **conseils consultatifs** (Enfants, Citoyens et Sages) seront maintenus et nous soutiendrons le développement de leurs capacités d'initiative propre.

Chaque citoyen pourra faire vivre la démocratie.

Un investissement important sera réalisé pour :

- la mise en place d'événements (forums, etc.) et d'outils collaboratifs (auxquels une partie du site Internet de la ville sera dédiée)
- la sensibilisation, la formation et l'accès facilité des citoyens aux outils numériques collaboratifs.

La participation des citoyens pourra s'exercer à différents niveaux :

- depuis l'**information** (par les différents moyens de communication, notamment le numérique) et la **concertation** avec des élus ou des techniciens.
- en passant par la **consultation** (pour formuler un avis) et la **construction partagée** d'un projet au sein d'une commission ouverte.
- jusqu'à la **décision** (déléguée à un groupe représentatif – par exemple : Office Municipal des Sports ou structure inter-associative culturelle) ou la participation à un **référendum** local.

ENFANCE-JEUNESSE-EDUCATION : UNE PRIORITE



Gilles ERNOULT

Une ville émancipatrice et solidaire.

«Ce que la société fait vivre aux enfants, ces derniers le lui rendent un jour. Une société qui a été bien-traitante fabriquera des citoyens qui auront envie de s'intégrer à cette société et qui auront développé une autonomie qui leur permettra de donner.» Catherine Dolto, médecin et haptothérapeute. 9e rencontre des Collectivités amies des enfants UNICEF France, 14 mars 2012, Hôtel de Ville de Paris.



Fatima REDISSI

Trélazé est une ville jeune, 40 % de la population a moins de 30 ans. L'âme de Trélazé, c'est la solidarité. Face aux urgences causées par l'augmentation des inégalités et les politiques d'austérité, nous voulons que notre ville retrouve une véritable ambition sociale, notamment pour notre jeunesse. Nous préférons utiliser l'argent public pour améliorer le quotidien de nos jeunes. Nous voulons défendre l'école et les services publics.

Nos objectifs :

- **Accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie** de la petite enfance jusqu'à l'insertion sociale et professionnelle.
- **Contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes** en soutenant davantage l'évolution des actions pour l'accueil, l'éducation, les loisirs, la culture, le sport, la formation des jeunes et en renforçant l'accompagnement des familles.
- **Favoriser l'implication et l'engagement des jeunes** dans la vie de la cité, dans l'école, le quartier, les associations, les espaces d'initiative et de responsabilité, leurs parcours d'insertion et aider ceux qui décrochent à se remotiver.
- **Repenser l'approche de la jeunesse** et l'adapter aux âges, aux besoins et aux pratiques des jeunes.

Un service dédié à la coordination de cette politique prioritaire sera organisé.

Un recalibrage entre emploi public et délégations sera effectué afin de répondre à ces priorités. Pour cela, nous mobiliserons des moyens indiqués par l'audit des finances de la ville que nous aurons préalablement fait réaliser.

Priorité à l'enfance et à l'éducation

Un accueil de qualité :

Nous soutiendrons différents modes d'accueil (crèches associatives ou d'entreprises, maisons d'assistantes maternelles, etc.) permettant de faire face aux différents besoins (horaires étendus par exemple).

- Maintien d'un ATSEM par classe, de la petite à la grande section de Maternelle.
- Maintien d'un encadrement suffisant en restauration scolaire et équipement d'un mobilier adapté aux enfants et aux personnels.
- Dans un souci de justice sociale, les tarifs des Accueils de Loisirs seront calculés afin de permettre à chaque enfant d'y accéder.

La réussite de chaque enfant :

- Nous travaillerons à l'amélioration de la qualité alimentaire et écologique de la restauration scolaire.
- Le budget de la caisse de écoles sera réévalué afin de ne pas freiner les équipes enseignantes dans la réalisation de projets ambitieux. L'équipement des écoles en matériel informatique et numérique sera poursuivi afin de les adapter aux besoins exprimés par les équipes.
- Nous engagerons une lutte déterminée contre l'échec scolaire en impliquant tous les acteurs et les professionnels, en activant tous les leviers existants dans le cadre du P.R.E. (Programme de Réussite Educative).
- Nous lancerons un plan contre le harcèlement scolaire et les violences.
- Nous engagerons la réflexion pour l'implantation d'un centre d'accueil de classes vertes à proximité du site ardoisier. Ce projet permettrait de se doter d'un outil utile et nécessaire pour les écoles de la ville, le collège et le lycée professionnel, de travailler à des jumelages avec d'autres communes en France (mer,



montagne, ou autres) ! Nous voulons ouvrir cet outil aux écoles non trélazéennes et faire valoir là encore les logiques de coopération.

L'émancipation, l'ouverture sur le monde :

- Nous co-construirons la politique jeunesse de la ville avec les acteurs concernés et les premiers intéressés : les jeunes eux-mêmes.
- Pour permettre à chaque enfant d'avoir accès à une activité extra-scolaire, nous travaillerons avec les clubs et associations pour trouver des solutions facilitant le financement.
- Le droit à la culture et aux vacances pour chaque enfant doit être réaffirmé. Nous reconstruirons une offre riche pour les enfants de notre ville, que nous associerons à la politique de Jumelage.
- Les accueils de loisirs (ALSH) seront engagés dans la mutation de la politique municipale en faveur de la culture et du développement durable. Leurs projets seront établis en cohérence avec les partenaires et en s'assurant de la participation réelle et diversifiée de toutes les parties prenantes (enfants, parents, animateurs, directeurs, personnels techniques, élus, enseignants...).
- **Les structures jeunesse seront développées afin de répondre à l'ensemble des besoins des 15/25 ans.**

L'intergénérationnel :

- Nous encouragerons les initiatives de solidarité entre les générations notamment en lien avec les structures d'hébergement des personnes âgées.
- Mise à l'étude de la construction d'une structure d'accueil et de logement intergénérationnelle à la Quantinière : petite enfance, étudiants, jeunes travailleurs et personnes âgées (avec mise en commun de services comme la restauration, l'entretien, etc...) qui pourra inclure un espace dédié au RAM et aux rencontres pour les familles.

Actions transversales à mettre en place :

- La prise en compte des besoins spécifiques par une analyse fine des demandes et des réalités sociologiques du territoire (notamment à l'aide de la consultation des 6/18 ans proposée par l'UNICEF France).
- Nous engagerons une **vaste campagne de sensibilisations** pour un usage raisonné des réseaux sociaux.
- L'organisation de campagnes de **sensibilisation à la non-violence et aux risques** auxquels peuvent être exposés les enfants.
- **Prévention routière** : développer un partenariat avec la prévention routière pour sensibiliser les enfants dès le primaire.
- Initiation aux gestes de **premiers secours**.
- La mise en œuvre d'**une politique du logement** au niveau de la Ville avec une attention particulière au mal-logement et aux besoins des familles et des enfants. Un logement décent, en bon état et non surpeuplé, fait partie des éléments essentiels du cadre de vie de l'enfant.
- L'**équipement des espaces publics** en lien avec l'enfant et le jeune usager des services publics (informations adaptées à la taille, aux couleurs appréciées des enfants, accès aux lieux...).
- Un **éclairage public** approprié et adapté pour les enfants et les jeunes.



En 2015, l'école Aimé Césaire a été retirée de la liste de celles classées en Réseau d'Education Prioritaire (REP). Les motivations politiques étaient limpides : pour l'image du quartier et de la ville, la majorité sortante affirmait que toutes les écoles devaient sortir du REP, un tel classement pouvant, selon elle, avoir un effet repoussoir sur des familles voulant s'installer dans le quartier.

Nous avons dénoncé vivement cette logique qui conditionnait de fait la présumée réussite de la « Ville Événement » (en terme d'attractivité) à la non satisfaction de besoins sociaux, ici éducatifs !

C'est pourquoi nous demanderons le classement REP pour les écoles A. Césaire et F. Arthaud afin que les élèves bénéficient de meilleures conditions d'apprentissage.

Enfin, nous avons l'ambition d'intégrer le réseau « Ville amie des enfants » porté par l'UNICEF

SOLIDARITÉ, SANTÉ, SOCIAL : LE CHOIX D'UNE VILLE HUMAINE !

La famille

Parce qu'elle est la base de notre vie en société, mais qu'elle est parfois malmenée, **la famille aura une place privilégiée dans notre politique** à toutes les étapes de la vie pour permettre à chacun l'accès aux droits, loisirs, éducation, emploi, logement, culture, citoyenneté, et à la satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, santé, sécurité...).



Mylène CANEVET

Faire de Trélazé une ville où il fait bon vivre pour tous les habitants :

La solidarité, la santé, l'éducation et la culture sont pour nous le socle du bien vivre ensemble et de la justice sociale. Nous sommes convaincus que **nos différences sont des chances** et que chaque citoyen peut enrichir la collectivité de ses expériences. C'est pourquoi notre politique favorisera la mixité sociale et culturelle dans la vie quotidienne par des actions locales concrètes, en coopération avec les habitants, les associations et les partenaires locaux.

Nous voulons dynamiser la vie dans la commune, mais aussi dans chaque quartier grâce à la présence de services, de commerces, d'espaces de rencontres ouverts à tous. Nous en faciliterons l'accès quand ils sont éloignés, notamment pour les concitoyens les plus fragiles.

La diversité, la complémentarité et la coordination des acteurs associatifs et municipaux seront pour nous un gage d'innovations et de dynamisme démocratique. C'est pourquoi, **nous soutiendrons les animations et les initiatives participatives génératrices de liens et de mixité sociale, générationnelle et culturelle** (carnaval, nettoyage de printemps, Festival pour tous les âges, etc.)

Nos propositions :

• L'accessibilité de tous à tous les services nécessaires au quotidien :

- Développer une politique incitant les professionnels (ex. paramédicaux) à s'installer au cœur des quartiers (par exemple à la Quantinière) tout en favorisant la prévention et les actions collectives pour la santé (C.P.A.M., Contrat Local de Santé de la Communauté Urbaine).
- Développer le programme culture et solidarité (en relation avec la Charte culture et solidarité régionale).
- Permettre l'accès à un repas complet, de qualité et respectueux de l'environnement pour tous les enfants et les seniors.

• Une vie de quartier et inter-quartier à Trélazé créatrice de liens sociaux :

- Soutenir et développer des animations régulières ouvertes au plus grand nombre et à toutes les sensibilités en partenariat avec les associations et les centres sociaux.
- Permettre aux familles de louer à prix modique une salle communale.
- Créer des espaces de rencontre entre habitants, entre associations.

• Une démarche participative :

- S'appuyer sur la création des commissions extra-municipales pour instituer des rencontres régulières avec les habitants tout au long du mandat afin d'ajuster les actions municipales.

• La prévention et la sécurité au service de la vie sociale

- La sécurité est un droit pour tous. Nous travaillerons auprès des autorités compétentes (État et département notamment) afin que les moyens réels et effectifs soient mis en œuvre. Nous remettrons à plat les politiques de prévention dans un souci de coordination et de renforcement. Nous créerons notamment les conditions pour que les acteurs de la prévention mettent plus systématiquement les jeunes en relation avec le tissu associatif local.
- Développer les actions intergénérationnelles pour favoriser l'intégration de tous.
- Dédier un poste à la formation et à l'accès aux usages numériques pour tous.

• L'amélioration du service rendu aux habitants

- Améliorer l'accès à l'information de tous et des familles, notamment les nouveaux habitants, via les réseaux sociaux, des actions de proximité et en ouvrant le journal municipal aux associations afin qu'elles puissent y publier leurs actions et animations.
- Repenser et développer les services et actions d'accompagnement des jeunes et des seniors pour les rendre accessibles à tous et éviter l'isolement.
- Repenser de façon globale les temps de travail des personnels des services d'accueil péri-scolaires et d'aide aux familles, aux seniors, aux personnes porteuses de handicap afin d'éviter la précarité des emplois.
- Former les personnels municipaux mais aussi faciliter la formation des bénévoles de notre ville.
- Établir des conventions pluriannuelles avec les associations pour stabiliser leurs ressources et leur permettre de mener des projets sur un temps long. Chaque année la conformité, la qualité du service rendu et les éléments financiers seront évalués.



ENVIRONNEMENT, URBANISME ET MOBILITES : LA TRANSITION ECOLOGIQUE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE !



Claude CADOT

Un urbanisme écologique.

Nous mettons la **transition écologique au centre de notre projet urbain**, à travers l'aménagement de l'espace, son organisation sociale et ses usages. L'expansion et la concentration urbaines sont bien souvent synonymes de dégradation de la qualité de vie. Chacun a par exemple en tête le quartier de la Quantinière et sa densification excessive, avec un bâti et une voirie qui occupent l'essentiel de l'espace.

Notre projet, en rupture avec cette logique, favorisera :

- le « bien-être » des habitants, avec la mixité sociale et la création concertée d'équipements utiles,
- un maillage plus sécurisé d'espaces verts et de liaisons douces,
- une politique énergétique volontariste.

Les commissions municipales et extra-municipales retrouveront toute leur place pour prendre en compte et les avis de tous les élus et des experts et les besoins des habitants.

Une charte conçue en relation avec les associations donnera un cadre aux nouveaux projets et aux rénovations dans la ville.



Françoise FRAMERY

Pour mieux vivre ensemble.

Nous engagerons des efforts importants et appuierons les **politiques volontaristes en matière d'écologie urbaine** :

- outre la réfection des voiries (pour certaines dans un état désastreux), entretien et aménagement pour sécuriser tous les déplacements et favoriser ceux actifs (piétonniers et cyclables).
- bonne gestion des éclairages et des déchets, maîtrise des énergies, aménagement des espaces verts et naturels, véritable politique de l'eau. La ville favorisera de telles démarches et sera exemplaire au niveau de ses propres équipements (isolation, production solaire...).
- aménagement durable du site ardoisier, notamment dans le secteur de La Porée - Napoléon (mise à l'étude d'un centre d'accueil pour classes vertes, d'activités agricoles comme des jardins bio...) dans un projet concerté notamment avec les citoyens, les associations (Musée de l'Ardoise, ADDULT, LPO, etc.) et les communes voisines.

La mobilité est fondamentale pour accéder aux services, aux activités et à la vie sociale. Dans l'immédiat, l'objectif pour notre ville massivement touchée par la précarité et le chômage sera d'agir auprès d'Angers Loire Métropole et de la Région pour obtenir **une tarification unique bus/TER** et d'aboutir à la **mise en place de lignes de bus reliées aux communes voisines**.

De même, le logement social, l'équilibre des équipements d'agglomération, la proximité des services courants et des commerces, la place réservée aux modes de transports doux, la gratuité des transports publics, sont des points que nous défendrons à l'échelle de l'Agglomération.

Quelques exemples d'actions :

HABITAT ET EQUIPEMENTS

- Faire **appel à des projets d'urbanistes pour un développement durable de TRÉLAZÉ** nourri de son identité ardoisière et multiculturelle.
- **Aménager et revitaliser le Bourg** avec des équipements sportifs et commerciaux de proximité et la réfection de la voirie et de la place de l'église.
- **Revitaliser les place des Tellières et Malaquais** en concertation avec les riverains.
- Repenser la densification urbaine pour la rendre plus vivable, à l'aide d'experts et d'aménageurs publics. Remettre à plat le programme de collectifs à la Quantinière.
- Construire des équipements sportifs et socio-culturels dans les nouveaux quartiers.
- Soutenir l'accueil des services de proximité et des structures d'économie sociale et solidaire aux rez-de-chaussée des immeubles.
- Agrandir le cimetière et y aménager un carré musulman.

VÉGÉTALISATION ET PROPRETÉ DES QUARTIERS

- Redonner à la ville un véritable service d'entretien régulier des espaces verts, des chemins et des dépôts de déchets ménagers et soutenir les actions éducatives et citoyennes pour l'environnement.
- Revégétaliser pour le climat et la biodiversité : ombrager les trottoirs et les places (Malaquais, Picasso, Vasco de Gama, Tellières, etc.), remplacer les arbres abattus et planter un arbre par naissance (remplacer ou rajouter des espèces remarquables).
- Soutenir les initiatives pour la biodiversité (jardins partagés et projets en matière d'agriculture urbaine avec apport de légumes et fruits bio dans la restauration collective).
- Mise en place de moyens de communication directs, simples et efficaces (adresse mail, cahier, etc.) pour permettre aux habitants de signaler toute dégradation, tout souci d'entretien, tout dépôt sauvage ou encombrant afin de d'assurer la rapidité du service et des réparations.



MOBILITÉS

Revoir le plan de circulation :

- pour assurer la sécurité de tous et réguler la vitesse de circulation sur certains axes majeurs (Jean-Jaurès, Barra, Dautel, De Gaulle, etc.)
- pour garantir la sécurité autour des écoles.
- Etudier les aménagements à réaliser en concertation avec les communes riveraines (Quantinière, Allumettes, etc.)
- Favoriser les transports en commun et tendre vers la gratuité.
- Améliorer les dessertes de bus et de TER.
- Donner la priorité dans l'espace public aux mobilités actives (marche, vélo) en aménageant des axes cyclables structurants



ENERGIE ET DECHETS

- Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100 % en énergie renouvelable et locale des bâtiments, des véhicules communaux et de l'éclairage public.
- Soutenir les rénovations et les constructions à haute efficacité énergétique en accompagnant les ménages en situation de précarité énergétique.
- Développer une politique d'achat de fournitures en circuit court et favoriser le « zéro déchet ».
- Encourager le compostage des déchets organiques des ménages et des cantines. Le relier aux initiatives d'agro-écologie urbaine (jardins et vergers partagés, etc.).



POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE !

Elargir l'offre culturelle

La culture ne saurait se réduire à la consommation de spectacles, aussi nécessaires et intéressants soient-ils.

La culture doit également être source de **rencontres**, de **réflexions** et d'**échanges** pour une meilleure compréhension du monde actuel. La culture doit aussi construire du **lien social**, contribuer à la formation d'un **esprit citoyen et critique**, se concevoir au sein d'un projet Humaniste.

Une politique culturelle municipale s'adresse à la population dans son ensemble avec une attention particulière aux concitoyens qui n'ont pas accès ou qui sont éloignés de l'offre culturelle. Il est primordial que cet accès à la culture et aux pratiques artistiques intervienne dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

C'est un enjeu de santé culturelle pour notre collectivité d'aider chacun d'entre nous à se construire et de nous permettre à tous de mieux vivre ensemble dans un monde qui s'individualise.



Jean-Jacques GUYON

L'humain comme patrimoine le plus précieux

Nous voulons un service culturel municipal fort qui mette en réseau les différents acteurs du monde de l'art, du spectacle vivant, du monde associatif. Le soutien politique en faveur des nombreuses propositions culturelles et artistiques trélazéennes doit entraîner une plus grande implication des habitants.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de **créer un réseau** pour appuyer la participation des quartiers, faciliter l'accès aux équipements nécessaires au développement et à l'intégration des projets ou engendrer des rencontres avec la création. Nous soutiendrons les démarches d'**éducation populaire** pour revenir sur la rupture qui s'est progressivement instaurée entre l'art et l'action socio-culturelle. **Le festival devra s'intégrer dans cette nouvelle politique culturelle, en continuant à y associer le « Club Partenaires ».**

L'enjeu de la culture, de la création artistique, comme de l'enseignement artistique est aussi de **mettre en valeur la richesse et la diversité des Trélazéennes et des Trélazéens, celle de leur ville et celle de leur histoire.**

Notre territoire sera d'autant plus attractif que ses habitants y auront enfin le droit à la parole, le droit de créer et de s'exprimer, et de participer.

Les grands axes de notre politique culturelle seront pensés collectivement, en lien avec les politiques sociale, éducative, urbaine, environnementale qui seront mises en œuvre et dans le respect du développement durable.

Nos propositions

- **Définir et mettre en œuvre la politique culturelle de la ville** en lien avec les Trélazéens et les associations : impulser la création artistique, renforcer la diffusion, permettre l'accès à la connaissance, développer une politique du patrimoine, créer une initiative forte autour du passé ouvrier, autour de l'histoire, du présent et de l'avenir de l'ardoise, autour de la richesse des immigrations inscrites dans l'histoire de notre commune.
- **Créer une structure inter-associative** favorisant les échanges et la cohérence des orientations.
- **Doter à nouveau les structures municipales existantes** (médiathèque, théâtre de l'Avant-scène, musées, écoles de pratiques artistiques, etc) **de moyens humains et matériels suffisants** pour leur permettre de toucher le public le plus large possible tout au long de l'année. Il convient d'en faire des acteurs majeurs de la vie culturelle locale.
- **Recenser et mettre à disposition les locaux** susceptibles de répondre aux besoins associatifs et culturels.
- **Doter la ville d'un médiateur culturel et artistique.**
- **Inscrire toutes les écoles dans un plan d'éducation artistique et culturel** et les soutenir pour :
 - engager chaque année tous les enfants dans une démarche artistique, culturelle et/ou patrimoniale qualitative,
 - accueillir chacune une résidence de création artistique.
- Mettre à l'étude la **création d'un espace socio-culturel** associant arts, sciences et numérique dans une dynamique intergénérationnelle
- **Repenser le festival, ses finalités et son financement** avec les Trélazéens pour en faire un temps fort de la vie culturelle et associative locale.
- **Coopérer à l'échelle de l'Agglomération** pour coordonner les grands équipements et les événements culturels gratuits.



SPORTS-LOISIRS : FAVORISER L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL ET COLLECTIF !



Julien FAGAULT

Les pratiques sportives concernent de nombreux Trélazéen.ne.s, qu'ils soient ou non membres d'associations. Nous voulons développer **une politique conciliant toutes les pratiques**. Quels que soient son quartier, son âge ou ses envies propres, chaque Trélazéen.ne doit pouvoir s'épanouir au quotidien en faisant du sport. L'aménagement du territoire communal impose de **prendre en compte cet aspect de l'épanouissement personnel auquel nous avons tous droit !**

Nos associations sont des acteurs incontournables et essentiels du lien social. Elles jouent aussi un rôle éducatif fondamental auprès des jeunes. Elles doivent pouvoir trouver la place qu'elles méritent dans les décisions d'aménagement ou d'investissement pour compléter et adapter nos équipements aux besoins.

Nous remettons en place une structure de type OMS (Office Municipal des Sports) sur la base d'une association transversale de concertation à l'échelon de la commune ayant vocation à être aux côtés de la municipalité pour conduire la

réflexion sur le développement de la pratique des activités physiques et sportives pour tous. Consultations régulières, détermination des priorités, ajustements en terme de financements, propositions quant à l'utilisation des équipements, etc. telles seront ses prérogatives.

Certes **les aménagements sportifs** ont un coût mais ce sont, à nos yeux, **de véritables investissements pour les générations à venir**. Les frais liés à l'utilisation des locaux municipaux par nos associations (électricité, chauffage, etc.) sont souvent pointés par la majorité sortante. S'il est de la responsabilité des élus d'être attentifs aux dépenses de la Ville, il est aussi de leur devoir de reconnaître et considérer **l'action des bénévoles comme une source d'économies** pour les finances municipales. Une posture n'incluant que les coûts ne prend en effet pas en compte ce qui est économisé grâce à l'investissement quotidien des bénévoles pour l'administration des structures, l'entraînement et l'encadrement.

PROPOSITIONS

- **Renforcer l'accès à l'activité sportive pour tous**, par :
 - l'entretien, la rénovation et le développement des équipements (Petit-Bois, etc.),
 - la prise en compte des besoins des clubs sportifs,
 - et l'aide aux familles démunies.
- **Elargir les horaires d'ouverture de la piscine, les créneaux de gratuité pour les Trélazéens et assurer la réalisation de sa rénovation.**
- Penser **l'aménagement du territoire municipal** (notamment du site ardoisier) **afin de favoriser et concilier toutes les pratiques sportives** des Trélazéens (loisirs-santé, éducation, compétition).
- **Mettre en place une structure démocratique inter-associative de type OMS** (sur la base des engagements évoqués plus haut).
- **Valoriser le bénévolat, soutenir la formation et travailler à la reconnaissance du statut de bénévole.**
- Créer les conditions d'une **complète transparence dans l'attribution des subventions** communales aux associations.
- Permettre **l'utilisation et l'accès aux installations dans un esprit de responsabilité et de confiance** entre les associations utilisatrices et la Mairie.
- Engager la réflexion avec l'OMS et les associations de quartier au sujet de la **construction d'équipements sportifs, notamment sur la Quantinière.**
- Développer des **stages de découverte** et des **activités multi-sports**.
- Impulser la mise en place d'**une journée du Sport** sur la commune en lien avec l'ensemble des associations sportives dans un esprit festif et de découverte.
- Favoriser **l'insertion professionnelle par le sport** et soutenir **la formation des éducateurs** en s'appuyant sur les structures existantes.



La Halle de raquettes à la Goducière. Non adaptée pour le tennis de table ou le badminton, cet équipement est l'exemple d'une construction réalisée sans consultation des principaux intéressés.

DES CHOIX FINANCIERS AU SERVICE DE TOUS !

La réalité financière préoccupante de la Ville ne provient pas que de la purge nationale imposée aux collectivités locales par le duo Philippe-Macron. D'année en année, les budgets de la majorité municipale sortante prennent comme base préalable une épargne de gestion de plusieurs millions d'euros (environ 4 millions d'euros prévus en 2020). En termes plus simples, elle économise des millions sur le budget de fonctionnement (services publics) pour payer les très lourds emprunts (parfois toxiques !) et les investissements réalisés par le passé. Or, dans un avenir relativement proche, nous devons trouver les moyens pour financer de nouvelles dépenses (scolarité à 3 ans, gratuité des TAP, investissements pour la transition écologique, réponse aux besoins quotidiens croissants liés à l'augmentation de la population...).

Nous avons dénoncé les rabotages et les externalisations successives. Cette logique ne permet pas de développer un service public de qualité, tourné vers l'intérêt général et dégagé des logiques privées ou de rentabilité. Leur développement exige un personnel reconnu, formé et expérimenté. Notre nouvelle ambition pour les services publics impose de mobiliser des moyens, une réorientation politique et budgétaire.

Les marges de manœuvres financières pour cela sont dans les dépenses actuelles de la Ville pour l'Événementiel. **Des millions d'euros sont en effet injectés chaque année dans le remboursement de l'Aréna ou les manifestations organisées (et donc payées !) par la Ville** (Festival, Top 8, vœux du maire, concerts offerts, etc.). Ces dépenses de la Ville correspondent à l'essentiel des recettes du SPIC Aréna, la structure en charge de la gestion de l'Aréna et des Anciennes Ecuries. Le prétendu équilibre budgétaire du SPIC Aréna n'est possible que grâce aux sommes énormes que la Ville lui verse tous les ans. En l'état, c'est **un gouffre financier !**



Jean-François GARCIA

PROPOSITIONS

Finances et services publics :

- Procéder à **des audits** sur les finances locales, le patrimoine municipal et le SPIC Aréna (audits financiers, techniques et judiciaires).
- Procéder à la **réorientation de la stratégie financière** pour développer une politique en faveur des services publics, du soutien renforcé aux associations qui contribuent à la vie locale et une politique d'investissement conforme aux possibilités, sans augmenter les impôts.
- S'appuyer sur **les commissions extra-municipales** et les **structures inter-associatives** pour penser de manière collective les projets d'aménagement et les investissements.
- Mise en place d'un **budget participatif** pour financer les actions innovantes et citoyennes sur appel à projets.
- Mise en place d'une cellule de veille au sujet des financements extérieurs possibles.
- Prévoir l'organisation de **votations citoyennes sur les grands projets** et créer les conditions d'un débat démocratique et citoyen préalable.



Personnel.

- Organiser une **expertise sur l'emploi municipal** en y associant le personnel.
- **Agir avec le personnel** dans un climat de considération humaine et professionnelle.
- **Respecter les organismes paritaires.**
- Soutenir les personnels communaux en favorisant la **formation, l'emploi statutaire, stable et pérenne** afin de garantir un **service public de qualité.**
- **Renforcer la présence humaine** sur tout le territoire communal et mobiliser tous les moyens possibles pour assurer le bon fonctionnement des services publics (notamment via le dépôt de dossiers de financement auprès des instances compétentes).

L'ECONOMIE ET L'EMPLOI, UN DEFI POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN !

L'emploi, au coeur de nos préoccupations.

Nous sommes particulièrement inquiets de l'évolution de la situation dans notre ville où **le chômage** n'a eu de cesse de progresser ces dernières décennies. Il atteint aujourd'hui **près de 30 % et les jeunes sont particulièrement frappés !**

Nous souhaitons mettre en oeuvre une politique de **soutien à l'emploi** en dynamisant et favorisant la création d'emplois stables et bien rémunérés. Certes, l'engagement municipal ne peut à lui seul régler cette question mais nous sommes convaincus que **des engagements forts** seront utiles au maintien, au développement et à la création d'emplois sur notre commune. Nous renforcerons les actions d'accompagnement progressif vers l'emploi.

Favoriser la coopération au sein d'Angers-Loire-Métropole.

Après plusieurs vagues de décentralisation et de réformes territoriales, les structures inter-communales ont pris une importance croissante. Aujourd'hui, des compétences essentielles comme l'économie sont assumées par Angers-Loire-Métropole (ALM). Outre **une centralisation croissante**, nous avons dénoncé au cours du mandat les logiques concurrentielles auxquelles se livrent les communes membres. En jouant cette carte de la rivalité et des intérêts particuliers, elles relèguent trop souvent l'intérêt général au second plan, génèrent des déséquilibres territoriaux et peuvent fragiliser le développement économique local (par des délocalisations d'activités ou d'emplois). Les Trélazéennes et les Trélazéens, comme les habitants des autres communes d'ALM, sont bien souvent amené.e.s à exercer leur métier dans une commune autre que celle de leur domicile. **Il est donc urgent de changer de logiciel et de mettre en oeuvre des logiques harmonieuses de territoire basées sur la coopération et le codéveloppement !** Elu.e.s par vous à Trélazé et donc comme conseiller.e.s communautaires au sein d'ALM, nous prenons l'engagement d'agir dans ce sens !

Nos propositions :

- Etablir un rapport de **collaboration et de confiance avec nos commerçants et nos entreprises locales pour les soutenir** dans leurs projets et le développement de leurs activités.
- Impulser **une politique de développement** du tissu économique, industriel, artisanal et commercial et **agir pour l'implantation** :
 - de nouvelles activités afin de compléter les zones existantes (ou en cours d'aménagement comme les Fresnaies) et dégager de nouvelles zones d'implantation d'entreprises.
 - d'une économie sociale et solidaire. Favoriser celles liées au développement durable et au commerce équitable.
 - d'entreprises et de commerces, notamment au coeur des quartiers (Plaines, Bourg, Quantinière, etc.)
- Renforcer les dispositifs existants pour favoriser le retour à l'emploi. Développer et soutenir les **actions innovantes pour lutter contre les freins à l'emploi** (mobilités, mode de garde, soutien à la prise de poste, etc.).
- Mener **un audit en matière d'emploi public municipal** avec l'ambition de développer les services publics et de mieux répondre aux besoins de la population.

10 grands engagements pour le mandat

- 1 **Faire preuve de transparence, notamment en procédant dès le début du mandat à des audits** sur les finances locales, le patrimoine municipal et le SPIC Aréna (audits financiers, techniques et judiciaires).
- 2 **Prendre des initiatives fortes pour développer la démocratie locale** :
 - vote d'une charte de la démocratie vivante,
 - recours au referendum local pour les grands aménagements structurants,
 - mise en place de commissions extra-municipales, de structures démocratiques inter-associatives dans les domaines culturel et sportif (Office Municipal des Sports) et d'un budget participatif.
- 3 **Mettre en place un service de coordination et de soutien aux actions pour la jeunesse**
- 4 **Elargir les horaires d'ouverture de la piscine, les créneaux de gratuité pour les Trélazéens et assurer la réalisation de sa rénovation.**
- 5 **Intégrer le festival et son financement dans une nouvelle politique culturelle** pensée avec les Trélazéens et leurs associations, pour en faire un temps fort d'animation de la vie culturelle locale.
- 6 **Création d'une charte municipale imposant des actes écologiques** dans tout projet soumis à la Ville.
- 7 **Aménagement durable du site ardoisier**, notamment dans le secteur de La Porée - Napoléon dans un projet concerté notamment avec les citoyens, les associations et les communes voisines. Et **mise à l'étude d'un centre d'accueil pour classes vertes** modulable en espace festif local à proximité du site ardoisier.
- 8 **Rénover la salle de sports du Petit Bois et mettre à l'étude la construction concertée d'espaces de rencontres** (entre habitants, entre associations), **d'équipements sportifs et socio-culturels et intergénérationnels au coeur des quartiers.**
- 9 **Réfection, aménagement et entretien des voiries pour sécuriser tous les déplacements et favoriser ceux actifs** (piétons et cyclables).
- 10 **Soutenir plus fortement l'accès à l'emploi, l'installation de services de proximité, de commerces et de structures**, notamment d'économie sociale et solidaire.